

Toponymie pour des oubliées : Le cas du boulevard des Allumettières à Gatineau

Par Kathleen Durocher, Université d'Ottawa

Introduction

En étudiant les motivations derrière le choix de cet odonyme féminin, nous découvrons comment celui-ci suscitera le désir de faire une place aux femmes, plus spécialement aux femmes ordinaires, dans la toponymie. Les enjeux qu'entraîne la désignation de noms de rues, le questionnement sur la valeur des acteurs historiques, tout comme l'ambition de favoriser la reconnaissance des groupes marginalisés, devient particulièrement d'actualité à Gatineau en 2006 et 2007 alors qu'une nouvelle voie routière stratégique — dont l'aboutissement prit plus de 30 ans — demande à être baptisée. Parmi les 72 propositions faites au *Comité de toponymie de Gatineau*, un citoyen, Gabriel Guertin, soumet le nom « des Allumettières », affirmant que l'idée lui était venue spontanément, se remémorant ces ouvrières dont son arrière-grand-mère lui avait si souvent parlées^[1].

Après deux mois de consultation et de réflexion, l'odonyme représentant ces ouvrières de l'allumette sera finalement attribué à l'axe routier. De ce fait, nous observerons comment les témoignages de support et la justification faite par le *Comité de toponymie de Gatineau* soulignent les multiples symboliques qu'éveillent les allumettières. Également, comment le choix de l'odonyme fera la lumière sur des ouvrières oubliées, mais également sur le désir d'une plus grande reconnaissance des femmes dans l'espace public par le biais de la toponymie.

Le choix du Comité

L'achèvement de la construction d'un nouveau boulevard à l'automne 2006, englobant trois routes déjà existantes^[2], amena le besoin de nommer cette artère avant son ouverture en décembre 2007. Dans ce contexte, la Ville de Gatineau, une entité nouvellement créée après la fusion de cinq

municipalités en 2002, met en charge de ce dossier son Comité de toponymie. Pour l'occasion, une nouvelle politique de dénomination toponymique est mise en vigueur la même année, officialisant par le fait même le Comité^[3]. Le fonctionnement de ce dernier ainsi que ses choix se doivent d'être conformes aux recommandations et aux politiques de la Commission de toponymie du Québec (CTQ)^[4]. C'est ainsi que le Comité met en branle le processus pour nommer la nouvelle route.

La procédure commence par un premier appel à la participation citoyenne. Comme le promeut la CTQ, le déroulement de la sélection doit laisser plus de places aux résidents de la ville et le choix doit résulter d'un mécanisme démocratique^[5]. Ainsi, du 18 novembre au 9 décembre 2006, les Gatinois sont invités à proposer leurs suggestions pour nommer le nouveau boulevard. Au total, 72 propositions sont reçues. Le Comité procède donc à la sélection des soumissions satisfaisant le mieux ses critères. Cinq noms sont retenus : Aimé-Guertin, des Allumettières, Asticou, Jos-Montferrand et Philemon-Wright^[6]. Ainsi, débute la deuxième phase de consultation. Entre le 20 janvier et le 18 février 2007, tous sont invités à voter sur la question^[7]. Le 21 février, le Comité annonce que l'odonyme « des Allumettières » est le grand gagnant avec 44,8 % de votes^[8]. Le choix est officialisé par les élus municipaux une semaine plus tard. En date du 3 décembre 2007, le boulevard des Allumettières est enfin ouvert à la circulation.

Pourquoi le Comité retiendra-t-il « des Allumettières » dans son rapport du 12 janvier 2007 ? Ses critères de sélections sont clairement présentés, en concordance avec sa propre politique et celle de la CTQ. Premièrement, conformément à la politique municipale de dénomination toponymique et aux critères établis par le Comité, l'odonyme doit être symbole de la francophonie. Ceci revêt toute sa nécessité dans une région frontalière à l'Ontario. En plus de représenter l'implication canadienne-française dans le développement local, le nom « allumettières » est lui-même porteur de cette visée alors qu'on le favorise aux appellations traditionnelles de « faiseuses d'allumettes »^[9], une simple traduction de l'anglais de « match-maker ». Puis, c'est le souci d'intégrer plus de femmes dans la toponymie gatinoise qui est affirmée puisque moins de 5% des toponymes gatinois rappellent des femmes référant majoritairement à des religieuses^[10]. Finalement, le choix est justifié par le devoir de mémoire. Ces ouvrières qui ont contribué grâce à leur travail au développement de la région, étaient

devenues des figures oubliées de l'histoire. Par ce choix, le Comité désire remédier à cette situation et offrir une opportunité d'honorer à leur juste valeur ces travailleuses.

Un toponyme sert non seulement à commémorer des individus, mais également à véhiculer des valeurs et des idéaux contemporains^[11]. Le nom donné doit susciter plus qu'un passage de l'histoire pour que la population s'y attache, s'y identifie. Le choix de l'odonyme « des Allumettières » éveille plusieurs images et souvenirs aux symboliques fortes, représentant à la fois le passé et le présent, justifiant de ce fait l'importance de ces femmes et la nécessité de les voir représentées dans le paysage toponymique gatinois.

Pour le Comité, tout comme pour la CTQ, nommer sert dans un premier temps à identifier, mais aussi à commémorer et honorer. En fait, en nous référant aux écrits de Jean-Yves Dugas, l'acte d'attribuer un nom répond surtout à une fonction culturelle et symbolique^[12]. De cette façon, la société s'identifie et choisit la manière de s'identifier à travers notamment des individus, des éléments physiques ou des concepts abstraits, transposant ainsi son identité dans l'identification d'un lieu. Encore, le toponyme peut même susciter un éveil des curiosités et donner lieu à la propagation du savoir chez la population, devenant ainsi un vecteur de diffusion et qui a le pouvoir de lever le voile sur les pans oubliés de l'histoire^[13].

Généralement, l'histoire industrielle de l'Outaouais se caractérise par sa masculinité. Les bûcherons, les draveurs, ainsi que les ouvriers des scieries et des usines de papier, sont tous des acteurs incontournables de l'identité historique locale^[14]. Néanmoins, en rappelant la place des travailleuses dans la production industrielle de la ville et dans son développement économique, le choix toponymique, fait en 2007, cherche à diversifier l'image d'« hommes bâtisseurs de la région »^[15]. Plutôt que de choisir une actrice unique de ce phénomène, appartenant à l'élite, ce sont d'anonymes membres de la classe populaire qui sont mises de l'avant. De ce fait, la sélection de ce toponyme vient affirmer la volonté d'intégrer ces oubliées anonymes dans le récit fondateur de la région.

Soulignons que, contrairement aux hommes commémorés, ce n'est pas une seule femme, mais bien un groupe rassemblant plusieurs centaines de travailleuses qui sont choisies. Dans son deuxième rapport, en date du 22 février, le Comité justifiera son choix en évoquant, dans un premier temps, l'importance de commémorer un groupe de personnes et non seulement des individus uniques^[16]. En

favorisant le rappel d'un groupe d'inventés, le Comité met de l'avant des valeurs centrées sur la « collaboration » et la « solidarité » au sein de la population^[17]. Et pourtant, le Comité aurait bien pu choisir le nom « Donalda Charron », porte-parole pour les travailleuses de l'allumette lors de leur grève de 1924 et figurant parmi les 72 propositions initiales^[18]. Or, dans son premier rapport, il est affirmé que « des Allumettières » était préférable du fait qu'il « englobe [...] la contribution de cette syndicaliste à la vie ouvrière ». Également, toujours dans le même document, inclure toutes les ouvrières permet de souligner que « [d]es milliers de familles de la région ont eu des allumettières en leur rang »^[19] ce faisant ainsi plus rassembleur.

Encore, précisons l'importance accordée par le Comité à la commémoration et à la question du sentiment d'appartenance. Ces deux critères ont, à eux seuls, écarté la vaste majorité des propositions faites^[20]. En plus de ne désigner aucune route gatinoise ou même québécoise, l'odonyme « des Allumettières » honore ces travailleuses œuvrant autrefois dans la fabrication d'allumettes. La cité de Hull, maintenant l'un des secteurs de Gatineau, était la capitale canadienne de cette production pendant plusieurs décennies, des années 1860 jusqu'à la fin des années 1920^[21]. Ainsi, cette production et la cité deviennent synonymes, Hull gagnant le surnom de « ville aux allumettes » avec les années. Avec le choix « des Allumettières », la ville souhaite présenter un nom éveillant une identité propre, choisie par ses citoyens^{[22],[23]}. Parmi les justifications données par le Comité pour le choix de cet odonyme, nous trouvons l'appui du public offert au nom « des Allumettières », non seulement par le vote démocratique, mais aussi par les messages de support et les communiqués d'individus et de groupes^[24].

Les appuis

Suite à l'annonce des cinq possibles odonymes retenus par le Comité jusqu'à sa décision finale, plusieurs Gatinois et organismes se prononcent en faveur de ce nom. Immanquablement, que ce soit par le biais de déclarations dans les journaux ou par communications officielles, l'importance d'honorer des femmes, des travailleuses, des figures anonymes, voire d'incorrigeables actrices de

l'histoire régionale, est soulignée. De ces déclarations, la décision de nommer le boulevard « des Allumettières » obtient une légitimité accrue à la fois politique et publique.

L'appui politique local fait écho au lendemain du vote final au conseil municipal. Précisons que ce dernier s'était prononcé à l'unanimité en faveur de l'odonyme sélectionné par le Comité^[25]. Néanmoins, le politique n'est pas seul à se ranger derrière l'odonyme sélectionné par le Comité. Certains citoyens, spécialisés dans l'histoire régionale, se prononcent en faveur de l'appellation. La *Société d'histoire de l'Outaouais* et le *Centre régional d'archives* feront de même, soulignant l'importance de commémorer ces figures de l'histoire locale, trop souvent oubliées derrière les grands personnages^[26]. Ils ne sont pas seuls dans leur soutien. *L'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales*, représentant 22 organismes, ainsi que la *Commission nationale des femmes de Québec Solidaire* se rangent également derrière ce choix. L'odonyme « des allumettières » est le seul parmi les cinq propositions à désigner des femmes, déjà bien absentes du paysage toponymique^[27]. Finalement, l'opinion de plusieurs syndicats de la région abonde dans le même sens. Le *Conseil central des syndicats nationaux de l'Outaouais* (CSN-O), le *Conseil régional d'action politique Outaouais de l'Alliance de la Fonction publique du Canada* et la *Fédération des travailleurs du Québec – Outaouais* manifestent leur appui au nom « des Allumettières » et soulignent l'importance de reconnaître ces femmes^[28]. Le communiqué de la CSN-O est très claire sur le sujet, ne pas choisir ce nom « [...] serait nier une grande page de l'histoire ouvrière et de la lutte des femmes de notre région, alors que des leçons importantes doivent en être retirées. »^[29] Du fait de cette position, permettre à tous de se remémorer de manière tangible le passé de ces travailleuses devient un devoir pour les luttes actuelles.

Ce choix ne fait toutefois pas l'unanimité. L'historien Pierre-Louis Lapointe écrira « Le mythe larmoyant des allumettières » le 20 février dans *Le Droit* en réponse au soutien de l'historien Raymond Ouimet^[30]. Alors que Lapointe marque quelques bons points, le ton réducteur qu'il emploie face aux accomplissements des ouvrières trahit toute forme d'objectivité. Également, Oswald Parent, le député à l'Assemblée nationale responsable du projet au début des années 1970, déplore la sélection : « Quelle ne fut ma grande déception d'apprendre la désignation du nouvel axe routier “boulevard des Allumettières”. Quelle frustration. »^[31] De même, certains affirment aussi un certain mécontentement

face aux choix du Comité incluant « des Allumettières », mais également les quatre autres noms proposés considérés comme « ennuyants »^[32]. En fait, encore plus que les toponymes retenus, c'est le processus de sélection et de consultation qui aurait été mis à mal. Ces deux critiques proviennent toutes deux des supporters d'un cinquième nom — Bobino, la marionnette créée par Guy Sanche, natif de la ville^[33] — qui ne fut pas retenu par le Comité, malgré un engouement pour un choix qui répondait à tous les critères^[34]. Outre ces plaintes, très peu d'opposition tangible s'élève directement contre « des Allumettières ».

La majorité convient de l'importance de mettre en valeur ce pan de l'histoire locale et d'offrir la reconnaissance due à ces travailleuses, notamment pour leur lutte ouvrière. De par cet événement, les allumettières en sont venues à incarner le droit des femmes dans les témoignages d'appui : non seulement le droit d'être présentes et honorées comme figures historiques importantes, mais aussi le droit d'être reconnues au même titre que leurs collègues masculins à la fabrique. Nous pouvons déceler, dans les différents arguments supportant « des allumettières », plusieurs mentions des grèves de 1919 et 1924. Celles-ci sont présentées comme une incarnation de revendications pour une meilleure reconnaissance des droits ouvriers des femmes à la fabrique d'allumettes. À ce sujet, une admiration s'observe à répétition dans les témoignages d'appuis. Visiblement, leur volonté de briser la limite de l'acceptabilité féminine suscite un sentiment de fierté de la part des citoyens et des citoyennes.

Finalement, pour plusieurs de ses supporters, « des Allumettières » symbolisent une forme de rejet des figures traditionnellement commémorées. Il en va peut-être du plus important des symboles, même si celui-ci n'est soulevé qu'indirectement. En choisissant ce nom, la ville et tous ceux qui ont appuyé cette désignation affichent plus ou moins explicitement un refus vis-à-vis aux noms normalement sélectionnés. En effet, la majorité des odonymes présents au Québec rappelant un ou des individus s'apparentent à des figures d'hommes, souvent issus de la classe dominante. Rappelons que « des Allumettières » l'a remporté face à trois figures masculines — le cinquième choix étant le nom « Asticou », terme autochtone signifiant « chaudières ». C'est à la fois le rejet des grands noms de l'histoire régionale (Philemon Wright et Jos Montferrand) ainsi que les personnalités politiques traditionnelles. En effet, le nom « Aimé-Guertin » n'éveille que peu d'intérêt et se trouve rapidement

éclipsé. Pourtant, il s'agit bien d'une figure marquante de la région, un homme politique francophone qui cherchait à défendre, à sa manière, le bien de la société^[35]. Il y a donc, dans le choix du Comité et de la population, un désir de changement, une volonté de commémorer des personnages qui ne cadrent pas dans la figure typiquement honorée sur la place publique, ceux-ci étant souvent exclus de la place publique.

Conclusions

À travers les justifications du Comité, les appuis, les symboliques et l'héroïsation, la population s'est vue renseignée sur l'histoire négligée des allumettières. Tel qu'indiqué par le Comité dans son rapport, ces femmes sont généralement inconnues du grand public^[36]. La connaissance de ces ouvrières demeure confinée au savoir des experts et des cercles historiques. Le choix de ce toponyme n'était pas que commémoratif, mais aussi bel et bien éducatif. Cependant, ce désir du Comité d'éveiller l'intérêt pour la recherche, d'en savoir plus sur ces ouvrières, est-il devenu réalité ? Comme nous l'avons compris, l'histoire des allumettières qui fut présentée lors du débat de 2006 et 2007 est demeurée limitée largement à la question de lutte ouvrière. Une décennie plus tard, nous pouvons le constater : une vision renouvelée des allumettières, soutenues par une recherche approfondie, est de mise.

Néanmoins, une première étape est franchie en commémorant ces travailleuses et en faisant de ce fait la lumière sur leur existence. Le choix de s'arrêter sur « des Allumettières », légitimé par une symbolique forte ainsi qu'une valeur historique locale. Cette décision contribua à la visibilité des femmes et à leur inscription dans la mémoire collective avec un nom qui demeure à ce jour unique au Québec. Or, c'est un bon début, mais il reste encore bien du progrès à faire avant de s'approcher de la parité toponymique à Gatineau, en Outaouais et à travers la province. Un optimisme est de mise alors que de plus en plus de noms de femmes — qu'elles soient seules ou au sein d'un groupe — s'accumulent dans les banques toponymiques à travers le Québec^[37]. Il ne nous reste plus qu'à les attribuer.

Pour en savoir plus :

« Article sans titre », *Le Constitutionnel*, 27 septembre 1869

« Gatineau a choisi des Allumettières », *Le Droit*, 28 février 2007, p. 3

« Les fonctionnaires plaident en faveur du nom des Allumettières pour le nouveau boulevard », *Le Droit*, 20 février 2007, p. 11.

BEAUDIN, Jacinthe. « Les noms et non les causes », *Le Droit*, 3 février 2007, p. 22.

BOUVIER, Claude. « Héros oubliés, héros méconnus, héros déchus : ce que disent les noms de rues », CURSENTE, Benoît et Marie-Rose SIMONI-AUREMBOU (dir.), *Écrire le nom*, Bordeaux, Éditions du CTHS, 2009, p. 82 à 99.

COMITÉ DE TOPONYMIE DE GATINEAU. *Guide de consultation : Recherche d'un toponyme pour l'axe McConnel-Laramée*, Gatineau, 18 novembre 2006, 6 p.

COMITÉ DE TOPONYMIE DE GATINEAU. *Rapport d'analyse du Comité de toponymie, dossier Axe-McConnell-Laramée*, Gatineau, 12 janvier 2007, 11 pages.

COMITÉ DE TOPONYMIE DE GATINEAU. *Rapport d'analyse du Comité de toponymie, dossier Axe-McConnell-Laramée*, Gatineau, 22 février 2007, 5 pages.

COMMISSION TOPONYMIQUE DU QUÉBEC. « Elles », *La toponymie Québécoise au féminin*, 11 janvier 2018.

[<http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/chroniques-toponymiques/semaine-2018-01-11.html>]

COMMISSION TOPONYMIQUE DU QUÉBEC. « La parité ? Oui. Enfin, presque ?! », *La toponymie Québécoise au féminin*, 18 octobre 2018.

[<http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/chroniques-toponymiques/semaine-2018-10-18.html>]

COMMISSION TOPONYMIQUE DU QUÉBEC. « Les femmes à l'assaut des rues », *La toponymie Québécoise au féminin*, 8 mars 2018.

[<http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/chroniques-toponymiques/semaine-2018-03-08.html>]

COMMISSION TOPONYMIQUE DU QUÉBEC. « Une plus grande place accordée aux femmes », *Le courrier parlementaire / L'actualité gouvernementale*, 21 juin 2018.

[<https://actualitegouvernementale.ca/article/une-plus-grande-place-accord-eacute-e-aux-femmes-29644>]

CSN-OUTAOUAIS. *En faveur du boulevard des Allumettières*. 23 janvier 2007.

ÉMOND, Caroline. *L'odonymie et l'identité culturelle : discours et perceptions*. Mémoire, Faculté de foresterie, géomatique et géographie, Université Laval, 2004, 103 pages.

FTQ-OUTAOUAIS. *La FTQ Outaouais est enflammée par l'idée du boulevard des Allumettières*, Communiqué de presse, 8 février 2007.

GAUDREAU, Valérie. « Consulter pour mieux baptiser », *Continuité?* vol. 151 (2017), p. 24 à 28.

LA HAYE, Dominique. « La tête au bout des Allumettières », *Le Droit*, 5 mars 2007, p. 8.

LA HAYE, Dominique. « Une grande injustice réparée », *Le Droit*, 28 février 2007, p. 3.

LAPOINTE, Michelle. « Le syndicat des allumettières de Hull », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 32, n° 4 (1979), p. 603 à 628.

LAPOINTE, Pierre-Louis. « Le mythe larmoyant des allumettières », *Le Droit*, 20 février 2007, p. 15.

MAHEUX, Pierre-Olivier. « Classifier la ville : ononymie et numérotation des immeubles à Lévis », *Histoire Québec*, vol. 21, n° 2 (2015), p. 14 à 18.

MERCIER, Justine. « Cinq noms de boulevard sortis sans tambour ni trompette », *Le Droit*, 22 janvier 2007, p. 7

MERCIER, Justine. « Les féministes plaideront pour les Allumettières », *Le Droit*, 26 février 2007, p. 10.

OUIMET, Raymond. « Les allumettières, femmes oubliées », *Le Droit*, 10 février 2007, p. 29.

OUIMET, Raymond. « Allumettières : la négation de l'importance du rôle des femmes », *Le Droit*, 23 février 2007, p. 19.

PARENT, Oswald. « Boulevard Robert-Bourassa alors ? », *Le Droit*, 30 mars 2007, p. 19.

QUÉBEC. « Une plus grande place accordée aux femmes », *Le courrier parlementaire / L'actualité gouvernementale*, 21 juin 2018.

TRUDEL, Brigitte. « Les angles morts de la toponymie », *Continuité*, vol. 151 (2017), p. 34.

VILLE DE GATINEAU. *Politique municipale de dénomination toponymique (CM-2006-811)*, 19 septembre 2006, 10 pages.

^[1] Dominique La Haye, « La tête au bout des Allumettières », *Le Droit*, lundi, 5 mars 2007, p. 8.

^[2] Le nouveau boulevard s'étend sur une distance de 13,4 km. C'est encore aujourd'hui l'une des voies routières les plus importantes et les plus empruntées de la ville.

^[3] Comité de toponymie de Gatineau. *Rapport d'analyse du Comité de toponymie, dossier Axe-McConnell-Laramée*, Gatineau, 22 février 2007, p. 1.

^[4] Ville de Gatineau, *Politique municipale de dénomination toponymique (CM-2006-811)*, 19 septembre 2006, p. 5

^[5] Valérie Gaudreau, « Consulter pour mieux baptiser », *Continuité?* vol. 151 (2017), p. 26.

^[6] Ces deux derniers sont déjà considérés par le Comité lors de la rédaction du *Guide de consultation* du 18 novembre 2006, p. 4 et 5.

^[7] Ville de Gatineau, *Recherche d'un toponyme pour le nouveau boulevard : consultation publique du 15 février 2007*, Gatineau, 15 février 2007, p. 6.

^[8] Comité de toponymie de Gatineau, *Rapport d'analyse du Comité de toponymie, dossier Axe-McConnell-Laramée*, Gatineau, 22 février 2007, p. 3

^[9] Ce n'est qu'à la fin des années 1970 et plus visiblement dans les années 1980 que le terme « allumetière » (un terme français du 18^e siècle, apparaît au Québec, notamment grâce à l'article de Michelle Lapointe (1979).

^[10] *ibid.*

^[11] Caroline Émond, *L'odonymie et l'identité culturelle : discours et perceptions*. Mémoire, Faculté de foresterie, géomatique et géographie, Université Laval, 2004, p. 4.

[12] Jean-Yves Dugas, « Nom de lieu ou lieux du nom. Identification, signification et évocation en toponymie québécoise » tel que référé dans Caroline Émond. *L'odonymie et l'identité culturelle : discours et perceptions*. Mémoire, Faculté de foresterie, géomatique et géographie, Université Laval, 2004, p. 3.

[13] Pierre-Olivier Maheux, « Classifier la ville : ononymie et numérotation des immeubles à Lévis », *Histoire Québec*, vol. 21, n°2 (2015), p. 15.

[14] Notons que plusieurs rues se sont déjà vues attribuées des odonymes s'apparentant ceux-ci. (Comité de toponymie de Gatineau. *Rapport d'analyse du Comité de toponymie, dossier Axe-McConnell-Laramée*, Gatineau, 12 janvier 2007, p. 5)

[15] Comité de toponymie de Gatineau, *Rapport d'analyse du Comité de toponymie, dossier Axe-McConnell-Laramée*, Gatineau, 22 février 2007, p. 3

[16] *ibid.*

[17] *ibid.*

[18] Comité de toponymie de Gatineau, *Rapport d'analyse du Comité de toponymie, dossier Axe-McConnell-Laramée*, Gatineau, 12 janvier 2007, p. 7

[19] *ibid.*

[20] Soit les deux tiers ou 47 noms sur 72.

[21] Hull sera connue sur le nom de « capitale canadienne de l'allumette » lors des années d'opération de la E.B. Eddy Match. Dès 1869, nous trouvons des articles présentant la manufacture comme étant la plus importante au pays. Article sans titre, *Le Constitutionnel*, 27 septembre 1869, p. 1. La fin d'un quasi-monopole de la production à Hull arrive avec le déménagement des opérations de la Eddy à Berthierville en 1928.

[22] Comité de toponymie de Gatineau, *Rapport d'analyse du Comité de toponymie, dossier Axe-McConnell-Laramée*, Gatineau, 22 février 2007, p. 3-4.

[23] Brigitte Trudel, « Les angles morts de la toponymie », *Continuité*, vol. 151 (2017), p. 36 et Caroline Émond, *L'odonymie et l'identité culturelle : discours et perception*, Mémoire, Faculté de foresterie, géomatique et géographie, Université Laval, 2004, p. 4.

[24] *ibid.*

[25] « Gatineau a choisi des Allumettières », *Le Droit*, 28 février 2007, p. 3

^[26] Raymond Ouimet, président du Centre régional d'archive par le biais de son propre article « Les allumettières, femmes oubliées », *Le Droit*, 10 février 2007, p. 29, puis Michel Prévost, président de la Société d'histoire dans l'article de Dominique La Haye, « Une grande injustice réparée », *Le Droit*, 28 février 2007, p. 3.

^[27] Justine Mercier, « Les féministes plaideront pour les Allumettières », *Le Droit*, 26 février 2007, p. 10.

^[28] Les chiffres proviennent du deuxième rapport du Comité.

^[29] CSN-Outaouais. *En faveur du boulevard des Allumettières* 23 janvier 2007.

^[30] Pierre-Louis Lapointe, « Le mythe larmoyant des allumettières », *Le Droit*, 20 février 2007, p. 15.

^[31] Oswald Parent, « Boulevard Robert-Bourassa alors ? », *Le Droit*, 30 mars 2007, p. 19.

^[32] Justine Mercier, « Cinq noms de boulevard sortis sans tambour ni trompette », *Le Droit*, 22 janvier 2007, p. 7 et Jacinthe Beaudin, « Les noms et non les causes », *Le Droit*, 3 février 2007, p. 22.

^[33] Le nom trouve plusieurs supporters. Proposé par la représentante de l'organisme Fleur de Paix, Jacinthe Beaudin, supporté par Impératif Français et certains chroniqueurs dans les médias régionaux. Ceux-ci laisseront entendre leur mécontentement tout au long du processus. Une pétition sera même signée par de nombreux citoyens pour faire reconnaître « Bobino » par le Comité.

^[34] Jacinthe Beaudin, « Les noms et non les causes », *Le Droit*, 3 février 2007, p. 22.

^[35] Comité de toponymie de Gatineau, *Rapport d'analyse du Comité de toponymie, dossier Axe-McConnell-Laramée*, Gatineau, 12 janvier 2007 p. 6-7

^[36] Comité de toponymie de Gatineau, *Rapport d'analyse du Comité de toponymie, dossier Axe-McConnell-Laramée*, Gatineau, 22 février 2007, p. 3

^[37] Mentionnons l'exemple de la Banque Toponym'Elles de la Ville de Montréal, créée en 2016. De plus, la CTQ a annoncé que d'ici 5 ans, elle voulait « augmenter de 5% chaque année le pourcentage de toponymes officialisés rappelant les femmes », (Québec, « Une plus grande place accordée aux femmes », *Le courrier parlementaire / L'actualité gouvernementale*, 21 juin 2018.)